C R K DANC

COMITE REGIONAL
DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
DE NOUVELLE-CALEDONIE

REF : 2013/11/NV/GP/ARB

Nouméa, le 2/03/2013

A tous les licenciés pratiquant le KARATE et intéressés par l'arbitrage,

Mesdames, Messieurs,

Le stage du 9 mars a été annulé. La reprise de l'école d'arbitrage aura lieu le **samedi 16 mars 2013** de **13H à 15H**, en **kimono** au **Dojo d'Auteuil**.

Pour s'inscrire à la formation d'arbitrage :

- Etre âgé de 14 ans ou allant avoir 14 ans avant 01/09/13
- Etre licencié et être pratiquant de Karaté,
- Avoir son passeport à jour (licence 2012/2013, certificat Médical et autorisation parentale pour les mineurs),
- S'être inscrit auprès du CRKDANC, (formulaire et une photo d'identité pour les nouveaux)
- S'être acquitté des frais d'inscriptions de **1500 F**
- Etre motivé(e) et intéressé(e) par l'arbitrage ;

Pour toutes les compétitions, chaque club doit obligatoirement fournir un responsable d'arbitrage :

- arbitre et/ou élève de l'école d'arbitrage
- licencié du club qui pourra être formé à la table

Objectifs visés pour améliorer le timing des compétitions :

- formation d'arbitres de ligue
- mise en place prochainement d'une commission sportive

Cordiales salutations sportives,

Le Directeur Technique

Grégory Panné

Comité Régional de Karaté et Disciplines Associées de Nouvelle-Calédonie
24, rue Duquesne - BP 9724 98807 Nouméa - tél/fax : 24.07.23 Courriel : karate@lagoon.nc